



MACKENZIE

Placements

Bulletin du Service des relations avec les courtiers – Printemps 2022

À date, l'année 2022 a été très chargée car nous nous préparons aux nombreux changements à la réglementation devant prendre effet dans les semaines qui viennent. Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer une transition harmonieuse, et de votre soutien et collaboration au cours de la période des REER et des impôts.

Mackenzie a poursuivi sa mission visant à faciliter l'accès aux placements alternatifs à tous les Canadiens avec le lancement du Fonds de crédit privé à intervalle Mackenzie Northleaf, en janvier, et du Fonds mondial de capital-investissement Mackenzie Northleaf en mai. Ces placements non traditionnels sont un élément clé qui aidera les investisseurs canadiens à réaliser la diversification adéquate de leur portefeuille.

Comme toujours, nous visons des solutions automatisées qui peuvent vous aider vous et vos clients dans un contexte virtuel, bien des gens ayant désormais adopté le mode de télétravail ou de travail hybride.

Les récentes années ont été éprouvantes, mais il y a quand même eu des aspects positifs. Nous avons appris à travailler de différentes façons et avons pu constater à quel point nous savons faire preuve de résilience. Nous avons amélioré nos aptitudes à collaborer et à maintenir le contact malgré la séparation physique. Tandis que nous revenons progressivement à l'environnement pré-COVID, nous continuerons de tirer parti des leçons apprises et chercherons les occasions de promouvoir un avenir plus numérique et flexible.

Nous savons que la collaboration entre courtiers, conseillers et investisseurs entraîne de meilleurs résultats pour tous. Nous continuerons de faire équipe avec vous et de nous consacrer à ce qui compte le plus pour vos affaires.

Nous vous souhaitons un été des plus agréables à vous et à vos familles!

Jackie Laser

Vice-présidente, Service des relations avec les courtiers et soutien opérationnel

Printemps 2022

Table des matières

Avant-propos

Pleins feux sur le directeur de compte Garner MacFarlane **2**

Nouveau lieu de travail de l'avenir de Mackenzie **2**

Page Web du Service des relations avec les courtiers... votre guichet unique pour les ressources, l'information et les communications **2**

Préparatifs en vue de l'interdiction prochaine de l'option de FAR **2**

Perspectives du secteur : Une option de vente qui n'en est plus une **3**

AccèsConseiller... une foule de renseignements à portée de main **4**

Nouveaux documents d'orientation sur la FATCA et la NCD maintenant disponibles **4**

Retraits de comptes immobilisés de la Saskatchewan autorisés dans le cas de difficultés financières **4**

Équipe du Service des relations avec les courtiers **5**

Pleins feux sur le directeur de compte Garner MacFarlane



Nous avons le plaisir de vous présenter Garner MacFarlane, qui s'est récemment joint à notre équipe en tant que directeur de compte.

M. MacFarlane a fait ses débuts chez Mackenzie en octobre 2017 à titre de représentant au service Relations avec la clientèle. Il est entré dans l'équipe des Relations avec les courtiers en tant que spécialiste des communications en mars 2021 et est devenu directeur de compte l'année suivante.

Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université de Guelph. Dans ses moments libres, il aime participer à des sports organisés et explorer le Sud de l'Ontario en compagnie de son chien.

Nouveau lieu de travail de l'avenir de Mackenzie

Maintenant que la plupart des provinces suppriment les protocoles et les mesures de restriction quant au nombre d'occupants, Mackenzie a progressivement rouvert ses bureaux de Toronto qui ont été rénovés pendant que les employés étaient en télétravail. Notre lieu de travail réaménagé offre des espaces adaptables afin de favoriser un milieu sain et une façon plus stimulante pour les gens de travailler et collaborer.

De nombreux employés de Mackenzie, notamment l'équipe des Relations avec les courtiers, profiteront d'un mode de travail hybride en travaillant au bureau certains jours et dans un autre emplacement le reste du temps. Mackenzie estime qu'un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle pour ses employés signifie une meilleure expérience du service pour vous, vos conseillers et vos clients.

Page Web du Service des relations avec les courtiers... votre guichet unique pour les ressources, l'information et les communications

L'an dernier, nous avons remanié la page [Relations avec les courtiers](#) du site Web de Placements Mackenzie en modifiant sa présentation et en ajoutant du contenu. De nouvelles ressources et du contenu sont ajoutés régulièrement et la section **Information pour les conseillers** contient de nombreuses perspectives et vidéos utiles au sujet de notre programme philanthropique, des opérations sur REER et REEI, de l'ouverture de compte et d'autres programmes.

Ne manquez pas de l'enregistrer dans vos favoris pour vous tenir au courant des dernières nouveautés et vidéos!

Préparatifs en vue de l'interdiction prochaine de l'option de FAR

Dès le 1^{er} juin, Mackenzie cessera de vendre des fonds selon les options avec frais d'acquisition reportés (FAR) et frais modérés (FM), conformément à l'interdiction des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. À titre de rappel, voici ce qui se passera en prévision de l'interdiction :

- Tous les fonds FAR et FM de Mackenzie feront l'objet d'un plafonnement absolu à **16 h (HE) le 31 mai 2022**.
- Les PPA et autres programmes systématiques administrés par Mackenzie pour toutes les désignations de compte (nom du client, prête-nom, intermédiaire) seront transférés au fonds équivalent assorti de frais d'acquisition (FA), à un taux de commission de 0 %, à la fermeture des bureaux le 27 mai 2022.
 - Les programmes systématiques prévus du 28 au 31 mai seront transférés à la version FA dans la soirée du 31 mai.

Veuillez vous assurer que tous les programmes systématiques gérés par un courtier sont transférés à l'option de souscription FA avant le 1^{er} juin. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre directeur de compte du Service des relations avec les courtiers.

Perspectives du secteur : Une option de vente qui n'en est plus une

Dans le dernier numéro de [Perspectives du secteur](#), les directeurs de compte Dale James et Guy Thierry Kalonji se penchent sur l'interdiction prochaine visant la vente de fonds à frais d'acquisition reportés (FAR) et examinent en quoi la valeur des conseils financiers sera un facteur clé de différenciation dans le nouveau contexte financier.

Mises à jour de Fundserv

Version 32 des normes Fundserv

La version 32 des normes Fundserv sera mise en place le 16 mai 2022. Pour plus de détails, veuillez consulter le site [Web de Fundserv](#).

Voici les nouveautés qu'appuiera Mackenzie :

1. Méthode de règlement A\$M

- Nous appuierons la nouvelle méthode de règlement en ce qui a trait aux fonds entrants et sortants. Les données seront signalées dans les fichiers de rapprochement de transaction (TS).

2. Améliorations de l'ETÉ

- Nous appuyons l'élargissement des transactions admissibles à l'ETÉ. Les rachats de comptes de société, de comptes FRR et de montants supérieurs à 25 000 \$ n'exigeront plus de garantie dans le cas des courtiers adhérents à l'ETÉ.
- Le système de réponse aux ordres de FundSERV enverra un indicateur de document requis immédiatement, le cas échéant. Ainsi, les courtiers et les conseillers seront avisés chaque fois que des documents justificatifs seront requis pour exécuter un ordre.

3. Interdiction de commission de suivi pour les comptes de type sans conseils

- Les courtiers auront dorénavant la possibilité de repérer ces comptes à l'aide de la fonction des renseignements sur le compte (Account type details) par ordres sur TFS (achat, remise de commission, échange, transferts en espèces, ordres à la date de l'opération), AddPAC NFU. Cela s'ajoute à la fonction existante NFU Mod Account Attribute.
- Fundserv modifiera les opérations si le type de compte «Account type detail = Discount» est indiqué par l'émetteur comme étant admissible pour les comptes d'exécution d'ordres sans conseils.

4. Mises à jour FATCA/NCD

- Les courtiers qui établissent des comptes non enregistrés par le truchement de Fundserv devront maintenant préciser s'il s'agit d'un « compte à déclarer » (Reportable « R ») ou d'un compte non assujéti à une obligation de déclaration (Non-Reportable « N »). Si le statut du compte n'est pas indiqué, il ne sera pas établi.
- Fundserv validera que les sections portant sur des particuliers ou entités étrangers sont obligatoires pour les comptes au nom du client non enregistrés.
- Fundserv exigera aussi qu'un NIC soit fourni lors de l'ouverture d'un compte dans le cas d'un compte à déclarer.

5. Les CELI seront autorisés comme type de compte admissible pour les transferts électroniques externes de nom du client à prête-nom/intermédiaire.

6. NFU

- Les courtiers pourront modifier le type de compte pour les comptes prête-nom/intermédiaire à l'aide de la fonction ModAcctAttrib.
- Les courtiers peuvent ajouter de nouveaux comptes à l'aide de la fonction AddNewAcct.

Groupes de travail Fundserv

1. Réduction des chèques

- Fundserv a mis sur pied un nouveau groupe de travail pour examiner la possibilité de supprimer l'utilisation des chèques comme méthode de règlement dans certains cas où une autre méthode de règlement est possible.
- Les autres principales options de règlement seraient par TEF ou par MRN.
- Les solutions et les calendriers de mise en place doivent être déterminés.
- Des détails additionnels se trouvent sur la [page Web des groupes de travail](#) de Fundserv

AccèsConseiller... une foule de renseignements à portée de main

AccèsConseiller est le site Web sécurisé de Mackenzie qui fournit aux conseillers des données à jour sur les comptes des clients, des outils de production de rapport, de consolidation des affaires et de planification, des auxiliaires de marketing et bien plus encore.

En quelques clics, les conseillers peuvent :

- Obtenir les soldes de compte, les valeurs marchandes actuelles et la composition de l'actif.
- Obtenir les montants de rachat de 10 % sans frais, les estimations de FAR, et les parts échues.
- Voir l'historique des opérations depuis le début.
- Voir, imprimer ou demander des doubles des reçus de cotisation REER, de relevés T3, T5 et autres documents fiscaux, immédiatement en ligne.
- Consulter et imprimer les relevés des clients.
- Faire le suivi des actifs détenus et des données sur les honoraires de service.
- Voir les détails concernant les PPA et PRS, et les versements d'un FERR/FRV/FRVI.
- Voir les renseignements sur les gains en capital et les distributions.

Les conseillers ont accès à ce site à l'aide de Fundserv Connect ou du [site Web public de Mackenzie](#).

Nouveaux documents d'orientation sur la FATCA (New Foreign Account Tax Compliance ACT) et la NCD (Norme commune de déclaration) maintenant disponibles

De nouveaux documents d'orientation sur la FATCA et la NCD ont été affichés sur le site Web de l'ARC en mars.

- [Document d'orientation FATCA](#)
- [Document d'orientation sur la NCD](#)

Les changements apportés aux documents d'orientation auront des répercussions sur la méthode d'établissement de comptes non enregistrés et les exigences.

Mackenzie examine présentement notre méthode d'établissement manuel de comptes non enregistrés afin de déterminer si des changements sont requis, et nous communiquerons avec vous plus tard dans l'année.

Retraits de comptes immobilisés de la Saskatchewan autorisés dans le cas de difficultés financières

Depuis le 18 mars 2022, le titulaire d'un compte de retraite immobilisé (CRI) de la Saskatchewan peut retirer des fonds du compte conformément aux règles relatives aux difficultés financières. Les particuliers qui éprouvent des difficultés financières peuvent demander d'annuler l'immobilisation des fonds dans les circonstances suivantes : faible revenu prévu, frais médicaux, arriérés de loyer, arriérés hypothécaires ou fonds requis pour louer une nouvelle résidence principale.

Pour avoir accès aux fonds, les titulaires de CRI doivent soumettre les documents requis et le formulaire applicable à l'institution financière qui a établi le CRI. Les demandes de désimmobilisation pour cause de difficultés financières se trouvent sur le site Web du [Gouvernement de la Saskatchewan](#).

Un message au sujet des nouveaux règlements sera inclus avec les relevés de juin pour les titulaires de CRI de la Saskatchewan.

Équipe du Service des relations avec les courtiers

Nom	Téléphone	Courriel
Dale James Directeur de compte	416-268-5766	djames@mackenzieinvestments.com
Garner MacFarlane Directeur de compte	437-994-4758	gamacfar@mackenzieinvestments.com
Guy Thierry Kalonji Directeur de compte (bilingue)	438-822-4268	gtkalonj@mackenzieinvestments.com
Joe Riccio Directeur de compte	647-293-1386	jriccio@mackenzieinvestments.com
Michael Salvani Directeur de compte	855-281-4511	msalvani@mackenzieinvestments.com
Prajnya Anauth Directeur de compte	437-248-9144	panauth@mackenzieinvestments.com
Anthony Gomes Directeur principal, Relations avec les courtiers	416-721-6348	agomes@mackenzieinvestments.com
Paul Boddaert Directeur principal, Relations avec le secteur et avec les courtiers	416-452-7290	pboddaer@mackenzieinvestments.com
Jackie Laser Vice-présidente, Relations avec les courtiers et Exploitation	416-967-2354	jlaser@mackenzieinvestments.com

Aucune partie des renseignements contenus aux présentes ne peut être reproduite ou distribuée au public, car ces renseignements ne sont pas conformes aux normes applicables sur les communications de vente à l'intention des investisseurs. Mackenzie ne sera tenue aucunement responsable de tout conseiller qui communiquera ces renseignements aux investisseurs.

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions de vente et de suivi, ainsi qu'à des frais de gestion et autres. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas des placements garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire.